

INVITATION PRESSE

Mai 2024



« Les Camélias » ©Axel HEISE

ANTIN RÉSIDENCES EN BREF

Filiale du Groupe
Arcade Vyv

32 078

logements loués :

> 22 558 logements locatifs sociaux
> 9 520 logements en habitat spécifique

200

communes d'Île-de-France

350

collaborateurs

3

résidences accueil

(Marcoussis, Eragny et Bois d'Arcy)

Invitation media | Vendredi 7 juin à 12h00

Antin Résidences inaugure la résidence intergénérationnelle « Les Camélias », projet labellisé « Mon Logement Santé ».

20 rue du Commandant Maurice Lissac à Tigery (91).

Vendredi 7 juin prochain, Antin Résidences inaugurerà « Les Camélias », une résidence labellisée « Mon Logement Santé » à Tigery. Composée de 90 logements locatifs sociaux, dont 27 destinés à des locataires seniors, l'opération répond aux enjeux de la Ville, de rendre concret le vivre-ensemble et de renforcer le lien social. Les habitants de ce lieu de vie intergénérationnel auront accès à des animations et services proposés par le bailleur et portés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Tigery. Avec la livraison de cette nouvelle résidence labellisée, le bailleur poursuit son engagement vers le « Logement Santé ».

Une résidence labellisée « Mon Logement Santé »

Après avoir livré sa 1^{ère} opération labellisée en septembre 2023 à Voisins-le-Bretonneux (78), Antin Résidence s'affirme davantage comme un acteur majeur du « Logement Santé » en Île-de-France. Démarrée en octobre 2022 et livrée en décembre 2023, la résidence « Les Camélias » est composée de 90 logements locatifs sociaux, dont 30% sont spécifiquement réservés à un public sénior. La résidence intègre les 10 engagements socles du label ainsi que 15 engagements optionnels. Le label « Mon Logement Santé » combine la qualité du bâti à une kyrielle de services adaptés, favorisant le bien-vivre, le vivre-ensemble et le bien-être. La qualité de l'air, l'acoustique et le confort d'été ont fait l'objet d'une vigilance accrue. L'outil nudge, utilisé par l'architecte, ponctue les espaces de manière à inciter les résidents à la pratique d'activité physique pour tous les âges. Chaque logement dispose d'un espace extérieur privatif et chaque habitant accède en toute liberté aux carrés potagers partagés.



« Les Camélias » ©Axel HEISE

Le label « Mon Logement Santé »

« Un bailleur doit prendre soin de ses habitants et de multiples solutions humaines et techniques existent pour y œuvrer concrètement ». Le « Logement Santé » se base sur trois principes clés pour offrir une vie saine, désirable et durable. Pour atteindre cet objectif, le Groupe Arcade-VYV a créé « Mon Logement Santé », un label qui repose sur un référentiel de 40 engagements dont 10 obligatoires imaginés autour de :

- la conception architecturale du logement et de la résidence, donc le bâti, qui prendra en compte les facteurs de risques principaux de l'environnement et les éléments nécessaires au bien-être,
- des services qui vont être apportés aux habitants de ces logements pour favoriser leur attention et des réponses sur leurs enjeux de santé,
- le lien social qui sera renforcé par et autour du logement en menant des projets, des actions et des événements avec les habitants.



groupe **Arcade-vyv**



Faciliter les échanges intergénérationnels

Avec cette résidence, le bailleur social veut répondre aux enjeux de la Ville et favoriser le lien social intergénérationnel. Dans cette optique, des carrés potagers partagés, des jeux extérieurs pour enfants et une salle commune sont mis à disposition des habitants. Des animations en lien avec l'activité physique, l'alimentation, les loisirs ou encore le jardinage seront proposées régulièrement aux habitants. Organisées par le CCAS de Tigery, ces animations auront pour objectif de favoriser la prévention santé et le bien-vivre ensemble et, ainsi, de développer les liens intergénérationnels entre voisins. Ce projet, innovant dans sa construction, a été imaginé par Lanctuit Architectes et retenu en tant que lauréat dans le cadre d'une consultation d'architectes, lancée en accord avec la commune de Tigery et Antin Résidences. Remarquable par la réflexion menée autour de l'habitat intergénérationnel, il deviendra, pour Antin Résidences, une référence en la matière.

Un environnement verdoyant, à proximité immédiate du cœur de ville

La résidence porte une attention particulière aux espaces extérieurs, afin d'inciter la pratique d'activités physiques. Conçue par Lanctuit Architectes et Endroits en vert, concepteur paysagiste, elle se compose de 3 bâtiments implantés en U, avec un cœur d'îlot central végétalisé, une palette d'essences locales variées, des espaces extérieurs traités en alternance entre balcons et terrasses en attique et une toiture en ardoise, répondant au bâtiment voisin le long de l'avenue. Elle s'inscrit ainsi dans le prolongement d'une nature très présente à Tigery et au-delà : forêt de Sénart, plans d'eau, espaces verts, etc. Les espaces communs ont été imaginés comme de véritables lieux de rencontres et de détente : cheminements, bancs, espaces potagers, vergers, composteurs, nichoirs et hôtels à insectes, espace de jeux pour enfants, etc. Située quartier du Plessis-Saucourt à Tigery, l'opération est à proximité immédiate du cœur de ville, de commerces, d'équipements publics et de santé, ainsi que de grands axes routiers (A5, N6, N104, etc.).

Un partenariat de longue date avec la Ville de Tigery

« La qualité des relations que la ville de Tigery entretient avec Antin Résidences depuis des années a été déterminante dans le choix de travailler avec ce bailleur social. C'est un partenaire de confiance investi dans la gestion quotidienne de son parc locatif. L'enjeu de ce projet, c'est de rendre concret le « vivre-ensemble », faire en sorte que cela fonctionne. La valeur ajoutée du label est précisément de renforcer le lien social au sein et autour de la résidence, notamment grâce aux services apportés par le Groupe Arcade-VYV » Germain DUPONT, Maire de Tigery.

Équipements généraux

- Carrés potagers partagés avec un verger, un hôtel à insectes, des cabanes à oiseaux, des lombricomposteurs...
- Cadre de vie verdoyant (La Coulée verte, le plan d'eau, un périmètre protégé pour son intérêt écologique)
- Mobilier urbain
- Local vélo commun
- Jeux au sol pour les enfants (agrès, marelle...)
- Salle commune climatisée

Services liés à la santé

- Service de téléconseil santé.
- Accompagnement d'un ergothérapeute en cas de perte d'autonomie.

Activités proposées dans la salle commune

- Activités régulières favorisant la prévention santé et bien-vivre ensemble, organisées par le CCAS de Tigery.

INVITATION MEDIA - Vendredi 7 juin - 12h00

Inauguration de la résidence « Les Camélias »

20 rue du Commandant Maurice Lissac à Tigery (91)

En présence de

Frédérique CAMILLERI, Préfète de l'Essonne - Valérie PÉCRESE, Présidente de la Région Île-de-France - François DUROVRAV, Président du Conseil départemental de l'Essonne - Michel BISSON, Président de l'agglomération Grand Paris Sud - Germain DUPONT, Maire de Tigery - Olivier GUILBAUD, Directeur général de l'EPA Sénart - Pascal VAN LAETHEM, Président d'Antin Résidences - Laurent LORRILLARD, Directeur général d'Antin Résidences.

RSVP

à media@padampadampadam.fr ou au 02 51 86 19 06

Zoom sur la résidence

90 logements locatifs sociaux,

- répartis en 3 bâtiments en R+2+C et R+1+C,
- dont 27 logements séniors, avec des douches extra-plates accessibles, des barres de maintien, des volets électriques, des adaptations à disposition dès leur arrivée dans les lieux,
- et 1 salle commune de 70 m² et un bureau d'accueil.

90 places de stationnement en sous-sol et 18 places visiteurs en extérieur.

Zoom sur les 90 logements locatifs sociaux :

- 36 PLUS -Prêt Locatif à Usage Social- : 1 studio, 2 T2, 29 T3 et 4 T5.
- 28 PLAI -Prêt Locatif Aidé d'Intégration- : 8 studios, 13 T2 et 7 T3.
- 26 PLS -Prêt Locatif Social- : 9 studios, 16 T2, et 1 T3.

Financement de l'opération

Prix de l'opération : 16 574 000 €

Avec le financement suivant :

- Financement de l'Etat : 280 000 €
- Subvention de la Région Île-de-France : 581 927 €
- Subvention du Conseil Départemental de l'Essonne : 559 000 €
- Subvention de CNAV : 300 000 €
- Prêt Banque des Territoires : 10 699 073 €
- Prêt d'Action Logement : 1 164 000 €
- Prêt de CNAV : 700 000 €
- Remboursement ENEDIS : 60 000 €
- Fond propres : 2 230 000 €

[Visuels disponibles ici.](#)



« Les Camélias » © Axel HEISE

Crédit photo : Axel HEISE
Architecte : Lanctuit Architectes

ANTIN RÉSIDENCES

59, rue de Provence
75009 Paris

CONTACT PRESSE

padam RP | Pauline CHOTEAU
10, quai Turenne - 44000 Nantes

02 51 86 19 06 | media@padampadampadam.fr | padampadampadam.fr

Antin Résidences

padamRP padamNantes